

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°55 du 18 décembre 2015

PARTIE PERMANENTE
Administration Centrale

Texte n°2

LISTE N° 509594/DEF/SGA/DMPA/SHD/DCRA

des bâtiments et unités de la marine nationale qualifiés combattant au regard des actions de feu et de combat définies par l'arrêté du 10 décembre 2010 et ayant participé aux opérations menées en ex-Yougoslavie, pays limitrophes et eaux avoisinantes du 1er janvier 1992 au 31 mars 2008.

Du 27 octobre 2015

DIRECTION DE LA MÉMOIRE, DU PATRIMOINE ET DES ARCHIVES : *service historique de la défense.*

LISTE N° 509594/DEF/SGA/DMPA/SHD/DCRA des bâtiments et unités de la marine nationale qualifiés combattant au regard des actions de feu et de combat définies par l'arrêté du 10 décembre 2010 et ayant participé aux opérations menées en ex-Yougoslavie, pays limitrophes et eaux avoisinantes du 1er janvier 1992 au 31 mars 2008.

Du 27 octobre 2015

NOR D E F S 1 5 5 1 8 9 8 K

Référence :

Liste n° 15249/DEF/SGA/DMPA/SHD/MAR/D du 7 décembre 2012 (BOC N° 7 du 8 février 2013, texte 1 ; BOEM 367.3).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 367.3.3

Référence de publication : BOC n° 55 du 18 décembre 2015, texte 2.

DÉSIGNATION DES BÂTIMENTS ET UNITÉS.	PÉRIODES PENDANT LESQUELLES LES BÂTIMENTS ET LES UNITÉS SONT RECONNUS COMBATTANTS.	NOMBRE DES ACTIONS DE FEU ET DE COMBAT.
<i>Commandant Bouan</i> Aviso	Du 10 août 2003 au 10 septembre 2003	3
<i>Orage</i> Transport de chalands de débarquement (TCD)	Du 15 février 1994 au 11 avril 1994	9
Aéronautique navale		
Flottille 33F Détachement <i>Orage</i>	Du 15 février 1994 au 11 avril 1994	9

Pour le ministre de la défense et par délégation :

Le chef du service historique de la défense,

Pierre LAUGEAY.

